

**Sujet :** [INTERNET] 23 07 11 Étude d'impact Engie

**De :** gerard hillion <[redacted]>

**Date :** 11/07/2023 15:04

**Pour :** pref-enquetes-publiques-environnement@mayenne.gouv.fr

L'étude d'impact d'Engie apparaît aujourd'hui dépourvue de sincérité. Si l'on veut pouvoir continuer à développer raisonnablement l'éolien en France, il faut exclure toute présentation biaisée de nature à tromper la population.

La réputation d'un grand groupe comme Engie n'est pas compatible avec le maintien des implantations prévues initialement.